

## ➤ **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2020**

**PRESENTS** : DELMARES Bernard, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle.

**ABSENTES EXCUSEES** : AYZAC Marylène, DELTEIL Danielle,

### **ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

- **DELIBERATIONS :**
  - Convention d'utilisation salle polyvalente avec délibération des tarifs.
  - Approbation de l'attribution du Fonds de Concours de CAUVALDOR
  - Projet de changement de candélabres avec ampoules LED
- **COMPTE-RENDUS :**
  - Comité Syndical SIAEP
  - Commission voirie CAUVALDOR
  - Commission AEP SPANC CAUVALDOR
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

### **DELIBERATIONS :**

**1° La convention d'utilisation** de la salle polyvalente doit être signée. Lecture en est faite. Les tarifs ont été discutés lors de la réunion du 20 novembre 2019. La délibération qui les indique doit être établie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **2° Fonds de concours de CAUVALDOR :**

La subvention qui a été attribuée à la commune (9485.47 €) doit être validée par une délibération d'acceptation dudit fonds de concours.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **3° Projet de changement des ampoules de l'éclairage public par des ampoules LED :**

Il avait été débattu lors d'une précédente réunion mais pas validé par une délibération. Quelques travaux supplémentaires : remise aux normes des coffres de commande de l'éclairage, impactés par le remplacement des luminaires, ainsi que la pose d'un câble à prévoir au Mas de Couderc et sur la route direction Barracayre. Ce supplément sera financé à hauteur de 70 % par la FDEL.

Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération de principe.

### **COMPTE RENDUS :**

#### ✓ **SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Payrac) :**

- ✓ RPQS 2018 (Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau)

La population desservie est estimée à 5600 habitants. 435 728 m<sup>3</sup> ont été consommés par 3724 abonnés. L'eau est de bonne qualité. Le compte rendu est consultable sur le site internet.

✓ Comité Syndical du 12/12/18 :

La SAUR a été retenue comme délégataire du service eau potable avec contrat de concession pour 12 ans. Le rapport du Président exposant les motifs du choix de l'Entreprise et l'Economie Générale du contrat a été présenté lors du Comité Syndical.

✓ **Commission voirie CAUVALDOR :**

Pas de sentier d'intérêt communautaire sur Masclat. Madame le Maire a demandé la réfection en investissement de la route partant de la croix de Fénelon et qui va jusqu'à Mercadiol. Un groupe de travail a été constitué au niveau de Cauvaldor pour cette commission thématique.

✓ **Commission AEP Assainissement du 12/11/2019 :**

La périodicité des contrôles reste à 8 ans. Tout contrôle ponctuel à la demande de l'utilisateur s'élèvera à 150 €. Le recensement annuel des biens vendus sera effectué auprès de CAUVALDOR et des mairies afin de mettre en place le suivi des mises en conformité sous 1 an.

#### INFORMATIONS DIVERSES :

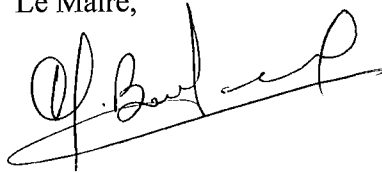
- Le projet de loi « Engagement et proximité » a été adopté par le Sénat et l'Assemblée Nationale. Ce texte vise à revaloriser la commune et à la remettre au cœur de notre démocratie.
- L'Association BTS Clim du Lycée Louis Vicat nous sollicite pour l'attribution d'une subvention financière individuelle et exceptionnelle pour M.FOURCADE Nicolas afin de financer sa part de voyage pédagogique à Milan en mars 2020. Madame le Maire demande l'avis de l'assemblée qui donne un avis favorable pour la somme de 50 €.
- Une réunion publique sur les Assises de la Sécurité a eu lieu en présence de M.TARREGA, sous-préfet, à Gourdon. Il en ressort que 9 départements sur 13 ont en Occitanie ont connu une croissance en accident. 50 % des verbalisations sont établis pour consommation de stupéfiants, 25 % pour excès de vitesse, 25 % pour excès d'alcool.
- CAUVALDOR crée une équipe en régie voirie pour entretien des accotements : fauchage, curage de fossés, réalisation de saignées, etc... Si la commune est intéressée, elle devra le signaler avant la fin du mois. Toutefois, la prise en charge de cet entretien par la communauté entrainera la modification des attributions de compensation (200 € /km).
- CAUVALDOR Expansion a réalisé un dossier de presse très complet qui est à la disposition de tous.
- Le collectif d'Agriculteurs « Deux mains pour demain » nous sollicite pour une participation financière de 100 € afin de maintenir leurs actions auprès des agriculteurs en détresse psychologique. Monsieur MAS se renseigne sur la compétence de cette association.

- Madame le Maire rappelle que les travaux de la salle polyvalente s'élèvent à 65 000€ TTC environ Les subventions demandées ont été toutes accordées et représentent 80 % HT du coût total HT.
- Madame le Maire propose que les arbustes qui se trouvent sur la place de la mairie soient supprimés. En effet, ils ne grandissent pas, ne font pas d'ombre et de nombreux visiteurs y froissent la tôle de leur véhicule en manœuvrant.  
L'assemblée approuve la proposition.

QUESTION DIVERSES :

Aucune question particulière n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD

